

Ministère d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Badji Mokhtar ANNABA

Département : Génie des mines

Enseignant : LAICHE Oussama

Cursus : Première année

Module : Méthodologie de la présentation

Cours 8, 9, 10, 11, 12

QU'EST CE QUE L'EXPRESSION ORALE ?

Tout simplement l'expression orale est la transmission des messages à l'aide d'un langage en utilisant sa voix et son corps pour communiquer. Cette activité ne peut se comprendre qu'en fonction d'un certain nombre de rapports que l'on entretient avec :

1- Le langage :

Toute langue a une structure particulière qui réagit sur la pensée elle-même. Le langage est en relation avec l'image que l'on se fait de l'autorité et même de la structure sociale tout entière.

2- Le rapport avec soi-même :

On s'utilise aussi soi-même comme instrument : l'expression orale peut être considérée comme une technique instrumentale.

-Le corps

- La voix

-Les postures, les gestes et les attitudes

3- Le rapport avec les autres :

Ainsi on ne parle pas de la même façon à :

- un frère, - une mère, - un ami, - un collègue,

-un supérieur hiérarchique.

Si nous avons l'impression que les autres nous sont supérieurs, qu'ils nous jugent, notre façon de nous exprimer en sera affectée.

4- Le rapport avec le monde extérieur:

Nous vivons dans des structures économiques, politiques et sociales qui nous influencent et avec lesquelles nous entretenons certaines relations de type : Accord, - Acceptation, - Compromis, - Négociation, - Refus, - Révolte. Ce type de relation influe fortement sur notre mode de communication.

TECHNIQUES D'EXPRESSION ORALE :

LA RESPIRATION

- Elle conditionne la bonne émission du son.
- Elle favorise la détente musculaire et nerveuse.
- Elle est nécessaire à la mise en œuvre de la fluidité mentale et verbale.

LA VOIX

Elle est le véhicule du message oral. La voix se caractérise aussi par :

1/ L'INTENSITÉ :

C'est la force, la puissance avec laquelle on s'exprime.

2/ L'INTONATION :

C'est le mouvement mélodique de la voix, caractérisé par des variations de hauteur.

Par exemple, dans la phrase interrogative, il y a une intonation montante : "vous m'entendez ?"

En fin de phrase affirmative la voix a tendance à tomber :

"Nous allons présenter les inconvénients"

En public il est indispensable de varier les intonations afin de capter l'attention de l'auditoire.

3/ LE DÉBIT

C'est la vitesse à laquelle on s'exprime. Souvent le trac amène une accélération excessive du débit.

Il faut donner du mouvement à l'expression en variant les rythmes, en évitant l'uniformité, en usant du contraste.

Pour cela : SYSTEME VOCAL

- Respirer entre les phrases,
- Ménager des pauses pour reprendre le souffle,

-Utiliser le silence.

4/ L'ARTICULATION

C'est le détachement et l'enchaînement correct des sons et en particulier, la netteté des consonnes. Elle peut être déficiente (faible) sur :

- les syllabes d'attaque,
- les syllabes internes,
- les finales.

5/ LE RYTHME

Les changements de rythmes donnent à la prise de parole sa dynamique ; ils évitent la monotonie. Ils sont donnés par :

A/ La ponctuation :

- La ponctuation parlée n'a rien à voir avec la ponctuation écrite.
- Lorsqu'on parle on peut s'arrêter à tout moment.
- Elle apporte du confort à l'écoute.
- Elle donne du poids aux mots, aux gestes.

B/ La modulation :

Le ton de la voix varie en jouant sur les inflexions en prenant appui sur certains mots, certaines syllabes. On peut prendre appui :

- sur le mot sujet ou complément,
- sur le verbe qui définit l'action,
- sur les mots outils (article, conjonction, pronom, ...).

Exemple : « IL ouvre la porte »

- Il OUVRE la porte (C'est la SCANSION), il ouvre LA porte, il ouvre la PORTE.

C/ l'utilisation des silences, le regard et les distances.